

Procédure d'agrément d'un GAEC dates jalons d'un dossier

ordre	Descriptif des étapes	Dates jalons
1	Établissement du projet de statuts et de la demande d'agrément. AG délibérant sur l'organisation du travail. Éventuellement, établissement des projets de mises à disposition des surfaces par les associés	
2	transmission du dossier d'agrément à la DDTM, au moins 15 jours avant la réunion de la formation spécialisée GAEC de la CDOA	
3	Analyse de la demande et élaboration de la fiche de présentation destinée à la formation spécialisée GAEC de la CDOA	
4	Échanges avec le GAEC ou son conseil juridique (notaire, centre de gestion) si tous les éléments nécessaires à l'instruction n'ont pas été fournis initialement	
5	examen par la formation spécialisée GAEC de la CDOA	
6	Rédaction de la décision d'agrément par la DDTM	
7	Notification de l'agrément définitif, en recommandé AR. La notification mentionne l'ensemble des pièces nécessaires (*)	
8	signature des statuts, des conventions de mise à disposition, formalisation des décisions d'assemblée générale, parution de l'annonce légale	
9	enregistrement au centre de formalités des entreprises et attribution d'un n°SIRET	
10	transmission des informations par le CFE aux organismes concernés (Greffe tribunal, MSA, impôts, douanes...)	
11	immatriculation RCS par le greffe du tribunal compétent	
12	Affiliation MSA du GAEC et AMEXA des associés exploitants nouveaux et rattachement des associés déjà chefs d'exploitation.	
13	Établissement par la MSA d'attestations d'affiliation et/ou de rattachement pour le GAEC et pour chacun des associés	
14	Ouverture d'un compte bancaire au nom du GAEC	
15	Transmission des pièces demandées au point (7) à la DDTM + RIB	
16	Attribution du numéro PACAGE et notification au GAEC assortie du code télépac	

(*) **Pièces demandées après agrément :**

- statuts définitifs signés
- extrait K bis
- conventions de mise à disposition du foncier dans leur version définitive signées
- procès verbal d'AG traitant de la répartition du travail ou règlement intérieur dans sa version définitive signé
- Attestation MSA d'enregistrement du GAEC indiquant le nom de chaque associé présent dans le GAEC, et attestations MSA de chaque associé en tant que "membre de société non salarié agricole"
- RIB au nom du GAEC